

PLAN LOCAL D'URBANISME
INTERCOMMUNAL DE L'EST

MONTENESCOURT

PLAN DE ZONAGE

PLUI ARRÊTÉ LE 05.12.19

PLUI APOUVÉ LE 10.12.20

Dossier réalisé avec
le bureau d'études :



Échelle : 1/5000^{ème}



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES CAMPAGNES DE L'ARTOIS
1050, AVENUE FRANÇOIS MITTERRAND
62810 AVESNES-LE-COMTE

03. 21. 220. 200
PLUI@CAMPAGNESARTOIS.FR
WWW.CAMPAGNESARTOIS.FR
f t y i

Légende

- Limite communale
- Emplacement réservé
- Cavité
- Nouvelle construction
- Secteur d'Orientations d'Aménagement et de Programmation

- Limites de zones**
- Ua : Zone urbaine dense correspondant aux centres-villages anciens
 - Ub : Zone urbaine moins dense correspondant aux extensions plus récentes des tissus urbains
 - Uj : Zone urbaine correspondant aux jardins
 - UE : Zone urbaine à vocation économique
 - A : Zone agricole
 - Ae : Zone agricole à vocation économique
 - As : Secteur de la zone agricole présentant des enjeux naturels
 - N : Zone naturelle
 - Nsp : Secteur de la zone naturelle accueillant des équipements sportifs
- Éléments à protéger**
- Élément de patrimoine urbain ou naturel à protéger au titre de l'article L.151-19 du Code de l'Urbanisme
 - Espace boisé classé au titre de l'article L.113-1 du Code de l'Urbanisme
 - Élément de patrimoine naturel à protéger au titre de l'article L.151-23 du Code de l'Urbanisme ; cours d'eau
- Installations agricoles**
- Installation agricole classée
 - Installation agricole non classée
- Zone inondée**
- Zone inondée constatée
 - Zone inondable issue de données communales

Éléments de patrimoine	
Désignation	Numéros
Vierge	1
Calvaire	2
Pigeonnier	3
Eglise	4
Monument aux Morts	5

Emplacement réservé			
Numéro	Désignation	Bénéficiaire	Surface (m²)
1	Extension cimetière	Commune de Montenescourt	1101

